

219C0542
FR0000035784-FS0275

28 mars 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

DIGIGRAM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mars 2019, la société anonyme Alto Invest (9 rue Newton, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 mars 2019, le seuil de 10% du capital de la société DIGIGRAM et détenir, pour le compte desdits fonds, 209 918 actions DIGIGRAM représentant autant de droits de vote, soit 9,99% du capital et 9,96% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions DIGIGRAM sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital de 2 100 000 actions représentant 2 107 836 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.